

l'Amérique. Quelle tentation, même pour le nouveau Constantin, de profiter de ces relations entre ses anciens et ses nouveaux sujets pour se procurer, sur les places étrangères, du blé ou du change ! On saura, un jour, comment les Legendre de Rouen, « nouveaux catholiques », travaillaient avec les Legendre d'Amsterdam au ravitaillement du royaume<sup>(1)</sup>. Et Samuel Bernard, fils de huguenots, ne mit-il pas au service du roi le crédit dont il disposait par toute l'Europe ?

Quelques-uns étaient, en France même, restés huguenots, ou le redevinrent. En 1759, aux heures les plus sombres de la guerre de Sept Ans, devant le Trésor vide, ne formèrent-ils pas, ceux de La Rochelle, de Bordeaux, de Nîmes, le projet d'une grande banque protestante qui aurait prêté de l'argent au roi<sup>(2)</sup> — cinquante millions — contre la reconnaissance des registres du Désert ? L'édit de Tolérance de 1787 eût été avancé de près de trente ans et lié à une opération qui donne une idée de la puissance financière de ces banquiers huguenots. Les signatures étaient données, les souscriptions étaient prêtes...

L'esprit huguenot — cet esprit que les théoriciens retrouvent dans la banque d'Amsterdam — faisait aussi la force de la banque genevoise. Elle devient une puissance dès la fin du xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle. On nous parle toujours de Necker, parce que ce banquier est devenu ministre. Mais combien d'autres, les Thélusson, les Fatio, etc., ont agi sur la politique européenne, tantôt assurant le règlement des affaires de la France protectrice, tantôt, aux heures graves, favorisant sur le terrain helvétique les manœuvres de Guillaume III, plus tard formant avec Londres et Amsterdam une sorte de trinité du crédit européen !

Entre ces capitales du crédit, l'entente n'est pas toujours cordiale. La Banque d'Angleterre était née d'une alliance anglo-hollandaise pour ruiner le commerce français. Mais, dans la guerre d'Amérique, nous assistons à une sorte de duel

---

(1) On trouvera, sur eux, des détails dans une thèse en préparation de M. Meuvret sur les subsistances sous Louis XIV.

(2) Mentionnée dans DENIEU, *Histoire politique des protestants français*, t. I, p. 365-369 ; voir DEZ, *Protestants de l'île de Ré*. Un de nos étudiants, M. Braemer, a écrit, sur ce sujet, un mémoire pour le diplôme d'études supérieures.